



Le 19 septembre 2017

Par courriel et par messenger

Monsieur Pierre Méthé
Directeur des Affaires institutionnelles
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
Tour de la Bourse
800 Place Victoria
Bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Me Simon Turmel
Avocat

Hydro-Québec
Vice-présidence – Affaires juridiques
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : 514 289-2211, poste 3563
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : turmel.simon@hydro.qc.ca

**OBJET : Dépôt du rapport annuel 2016 du Distributeur en vertu de l'article 75 de
la Loi sur la Régie de l'énergie
Notre dossier : R044171 ÉF**

Monsieur,

Par la présente, Hydro-Québec dans ses activités de distribution d'électricité (le « Distributeur ») fait suite à la lettre de la Régie de l'énergie (la « Régie ») du 8 septembre 2017 ainsi qu'à la demande de renseignements n^o 1.

Le Distributeur désire aviser la Régie qu'il lui est impossible de répondre à la demande de renseignements no 1 dans le délai prévu. En effet, les réponses à plusieurs questions de la demande de renseignements nécessitent l'apport des mêmes équipes qui travaillent présentement aux réponses aux demandes de renseignements n^{os} 1 et 2 au dossier R-4011-2017 ainsi qu'aux engagements pris à l'occasion de la séance de travail tenue le 15 septembre 2017 dans le cadre du dossier R-4009-2017.

Le Distributeur estime pouvoir répondre à la demande de renseignements au plus tard le vendredi 29 septembre 2017.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, veuillez agréer, monsieur, nos salutations distinguées.

(s) Simon Turmel

ST/